

que la grande voie du trafic avec le Levant n'était pas encore ouverte, et la Syrie avait sur ses côtes des villes anciennes qui se prêtaient davantage aux transactions commerciales avec les orientaux. Mais lorsque ces dernières villes furent tombées dans les mains des Sarrasins, cet important commerce dut se chercher un autre centre de refuge qui fût à l'abri des pirates, et en même temps tout proche de l'antique route suivie par les marchands de l'Orient. C'est alors qu'Ayas, à laquelle la nature avait déjà donné une position qui la mettait à l'abri de la fureur des vents, acquit sa célébrité. Les voyageurs modernes affirment que, sur les côtes de Karamanie et de la Syrie, il n'existait pas de port plus sûr que celui d'Ayas. C'est-là, du reste, que, ces dernières années, une grande partie de la flotte anglaise vint hiverner.

L'histoire ne nous a pas révélé l'époque précise ni le nom du génie qui fit d'Ayas ce qu'elle a été; à quel moment il a creusé son port, planté ses digues, élevé ses forteresses de terre et de mer, agencé ses dépôts et magasins, créé ses douanes, installé, enfin, tout ce qui était indispensable pour en faire l'un des principaux et l'un des plus grands ports d'un royaume, qui donna l'hospitalité aux sujets de tant d'autres royaumes. L'histoire ne nous dit pas quel est cet homme qui a droit à de grandes louanges pour avoir apporté tant de richesses au trésor du royaume de l'Arménie. Mais je crois que ce ne put être que celui qui, après le roi Léon, eut le plus ardent amour pour sa patrie et brilla au premier rang parmi ses concitoyens; je veux nommer *Constantin*, le père du roi Héthoum. C'est lui qui mit la vie dans Ayas. Car on ne peut contester que c'est de son vivant, pendant les dernières années si bien remplies, si méritoires de son existence, qu'Ayas brilla de tout son éclat comme ville commerciale. Le célèbre voyageur contemporain Rubruquis l'atteste formellement: «Ipsa autem (Constantin) fecit me deduci usque ad mare ad *portum* qui dicitur *Auax*; et inde transivi in Ciprum». Cela est attesté aussi par le décret du roi Héthoum aux Vénitiens, date de- novembre, 1261⁴⁶². Ce décret accorde aux étrangers liberté

⁴⁶² Ni Langlois, ni personne d'autre n'a eu connaissance de ce Chrysobulle, qui n'est qu'une répétition, avec peu de changements, du décret de 1245. C'est pour cela que le savant Bibliothécaire de Stuttgart, Hayd, (qui a écrit: *Le colonie Commerciali degli Italiani in Oriente*, etc. I, 301.), croit qu'il n'est fait mention d'Ayas pour la première fois qu'en 1271, dans le décret de Léon II. Tandis qu'alors même, en 1271, il existait déjà des documents d'archives à Ayas, entre autres celui où il est parlé d'une *Logia Januensis*; ce qui prouve que